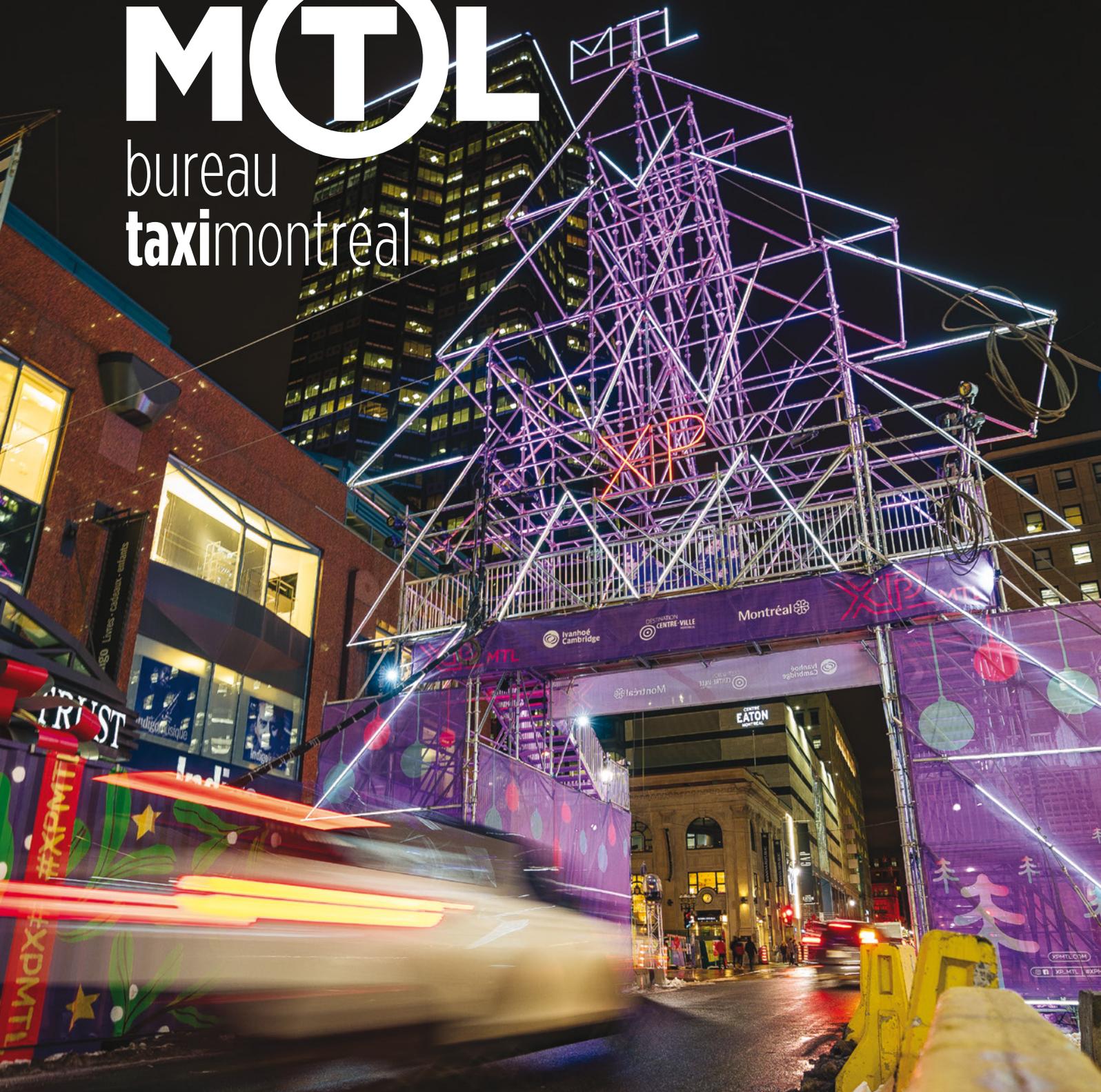


# MTL

bureau  
taximontreal



**LOI CONCERNANT LE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES PAR AUTOMOBILE LE BUREAU  
DU TAXI À MONTRÉAL REÇOIT UNE MENTION POUR SON REGISTRE DES TAXIS VOUS VOULEZ  
CHANGER VOTRE VÉHICULE DE TAXI EN MODÈLE HYBRIDE OU ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE?**

**DU CONFORT ET  
PLUS DE KILOMÈTRES,  
MÊME EN PLEINE TEMPÊTE.**



## **Camry hybride LE 2020**

À partir de

**33 794\$\***

**C'EST L'HEURE  
DE PASSER À TOYOTA**



- Capacité de chargement de 428 litres
  - Cote de consommation de 4,9 L/100 km en ville, 4,8 L/100 km sur la route<sup>†</sup>
  - 208 chevaux nets
  - Transmission CVT
  - Sièges avant chauffants
  - Entune 3.0 Audio avec 6 haut-parleurs, écran de 7 po, Bluetooth<sup>MD</sup> et caméra de recul; compatible avec Apple CarPlay<sup>MC</sup>
- 
- Système précollision avec détection de piétons
  - Système d'alerte de sortie de voie avec assistance à la direction
  - Phares de route automatiques
  - Régulateur de vitesse dynamique à radar

\*Offre applicable au modèle de base neuf en stock Camry hybride LE 2020 super blanc (B31HLT A). La couleur rouge et l'identification « Bonjour » sur le véhicule illustré ne sont pas offertes. Elles ne visent qu'à souligner la collaboration avec Taxi Bonjour de Montréal. Prix de vente suggéré de 33 794 \$, frais de concessionnaire de 399 \$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation inclus. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 31 décembre 2019 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. <sup>†</sup> Le modèle hybride permet une plus faible consommation d'essence que le modèle Camry LE 2020 à essence dont la cote est de 8,5 L/100 km en ville et de 6,1 L/100 km sur la route, entraînant ainsi une économie liée aux coûts de carburant. Les estimations de consommation de carburant ont été déterminées à l'aide des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada/Transports Canada. La consommation réelle de carburant variera en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Apple CarPlay<sup>MC</sup> est une marque de commerce d'Apple Inc. Bluetooth<sup>MD</sup> est une marque déposée de Bluetooth SIG Inc.

**CONCESSIONNAIRES  
TOYOTA DU QUÉBEC**





# MOTL

bureau  
taximontréal

## Message du directeur général

Il ne fait aucun doute que l'année a été marquée par le projet de la nouvelle *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* qui a été sanctionné en octobre dernier. Je suis conscient que cette nouvelle a été une onde de choc dans l'industrie du taxi et qu'elle a soulevé plusieurs préoccupations. Je tiens à vous rappeler que le Bureau du taxi de Montréal suit de près le dossier et travaille en collaboration avec le ministère des Transports du Québec et l'administration municipale de la Ville de Montréal.

Cela dit, il n'y a pas que la nouvelle Loi qui a animé l'industrie du taxi cette année. En effet, le Bureau du taxi de Montréal a pu constater que la performance globale de l'industrie aux évaluations de clients-mystères a atteint cette année une note record de 91,5%. C'est la première fois depuis 2016 que ce résultat dépasse 90%. Il s'agit là d'un signe que l'industrie a changé ses pratiques et a travaillé fort à offrir un meilleur service. Nous le savons, la santé de l'industrie et la compétitivité de nos taxis dépendent de la satisfaction de la clientèle.

Par ailleurs, notre équipe est particulièrement fière de la mention que nous avons reçue dans la catégorie « Innovation numérique » pour le Registre des taxis, lors de la soirée de remise des prix Jalon de la mobilité à Montréal en octobre dernier. Cette mention valorise notre travail et témoigne de la qualité de nos efforts en matière de mobilité durable et intelligente. Le Registre améliorera certainement le service de transport par taxi, qui aura une meilleure compétitivité dans le domaine des transports rémunérés de personnes.

Nous vivons une période de changements et, pour certains, d'inquiétude. Mais nous pensons que l'industrie du taxi saura s'adapter. Soyez d'ailleurs assurés que notre équipe est là pour vous accompagner et qu'elle travaille à la recherche de solutions innovantes. L'avenir de l'industrie passe certainement par le développement. Les défis qui nous attendent pour 2020 sauront faire sortir le meilleur de nous-mêmes. Les projets entamés en 2019 se poursuivront au courant de l'année prochaine. Je pense, entre autres, au Registre des taxis, à l'amélioration de l'accessibilité au transport par taxi pour les personnes à mobilité réduite et à la bonification des subventions à l'habillage des véhicules en taxi Bonjour.

Je vous souhaite à tous un magnifique temps des fêtes entouré de vos proches. Que l'année 2020 soit celle de vos plus belles réussites.

André Poisson

## sommaire

- 4 HORAIRE DU CENTRE DE SERVICES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
- 5 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL
- 6 LE BUREAU DU TAXI À MONTRÉAL REÇOIT UNE MENTION POUR SON REGISTRE DES TAXIS
- 8 LOI CONCERNANT LE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES PAR AUTOMOBILE
- 10 ANDRÉ LECLERC, UN HOMME ACCESSIBLE
- 12 LE PROJET « TAXIS ACCESSIBLES SUR DEMANDE »
- 14 VOUS VOULEZ CHANGER VOTRE VÉHICULE DE TAXI EN MODÈLE HYBRIDE OU ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE ?
- 16 LES PNEUS D'HIVER SONT MAINTENANT OBLIGATOIRES À PARTIR DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE !
- 17 LES PREMIERS TAXIS BYD e6 DU QUÉBEC ARRIVENT À MONTRÉAL
- 18 LE BTM SOULIGNE SES 25 ANNÉES DE SERVICE ! CHELÈNE COULANGES, DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
- 19 FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX CHAUFFEURS QUI SE SONT JOINTS L'INDUSTRIE DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE DERNIER
- 20 PERMIS DE TRANSPORT : ÂGE REQUIS DES VÉHICULES
- 21 CETTE ANNÉE, ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE. DU 13 JANVIER AU 13 MARS RENOUVELEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE
- 22 LA RUE SAINTE-CATHERINE, UNE ARTÈRE REVITALISÉE
- 23 AU QUÉBEC, EFFECTUER OU OFFRIR UN SERVICE DE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES SANS DÉTENER LES PERMIS NÉCESSAIRES EST ILLÉGAL
- 25 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
- 26 TOURISME MONTRÉAL
- 29 ÉVÈNEMENTS ET CONGRÈS
- 30 ENTRAVES ET CHANTIERS ROUTIERS

Éditeur : André Poisson

Responsable de la production : Julien Fortin

Rédaction : Marie-Hélène Giguère, Julien Fortin et Mylène Durand

Graphisme : Nicole Lafond

Photo de couverture :

© xpmtl, Pascal Dufresne

Révision linguistique :

Traductions mémOTS inc.

Publicité : Amine Smaoui

Impression : Solisco

*Taxi Le Journal* est publié par le Bureau du taxi de Montréal

4949, rue Molson

Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600

Télec. : 514 280-6596

Courriel : [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca)

*Taxi Le Journal* est imprimé à

10500 exemplaires quatre fois l'an et publié gratuitement aux membres de l'industrie du taxi de Montréal et à ses partenaires.

ISSN 1480-6193

*De très joyeuses fêtes à chacun  
d'entre vous, de la part de toute  
l'équipe du bureau du taxi!*



## **Horaire du Centre de services pour la période des fêtes**

Cette année, le Centre de services du Bureau du taxi fermera ses portes du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

À partir du vendredi 3 janvier,  
nous serons de retour à l'horaire normal:

Lundi - 8 h 30 à 16 h

Mardi - 9 h 30 à 16 h

Mercredi au vendredi - 8 h 30 à 16 h

Samedi et dimanche - Fermé

-----

Veillez noter que les transactions effectuées sur [btmenligne.ville.montreal.qc.ca](http://btmenligne.ville.montreal.qc.ca) après le jeudi 19 décembre, 16 h, seront traitées au retour des fêtes, c'est-à-dire à partir du 3 janvier.

### **CHANGEMENT DE VÉHICULE**

Les propriétaires qui exploitent un véhicule dont l'année du modèle est 2012 ont jusqu'au 31 mars 2020 pour effectuer leur changement de véhicule.

### **RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE CHAUFFEUR**

Nous invitons cependant les titulaires de permis de chauffeurs de taxi dont le permis doit être renouvelé dans la première quinzaine de janvier à effectuer leur renouvellement avant les vacances des fêtes.

-----

Pour toute question, écrivez-nous à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca) ou téléphonez au 514 280-6600.

Au plaisir de vous servir!

## Message de la présidente du conseil

Parce que le taxi est essentiel à la mobilité et s'inscrit dans l'offre globale de transport de la métropole, l'impact de la nouvelle loi préoccupe l'administration municipale. Cette période de transition amènera certainement des changements de responsabilités pour la Ville et de mission pour le Bureau du taxi de Montréal.

Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre, à titre de présidente du conseil, pour accompagner l'industrie et garantir aux citoyens un service de transport par taxi de qualité. Défendre les intérêts des Montréalais qui ont besoin de solutions de mobilité durable et intelligente fait partie des objectifs de notre conseil, qui travaille de concert avec la Ville. Sachez que je reste à l'affût des modifications qui seront apportées au Règlement et que je vous tiendrai au courant des décisions qui vont être prises.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes. Je sais qu'en cette période de festivités, plusieurs d'entre vous travailleront sur les routes de la métropole et participeront à faire rayonner Montréal auprès des touristes. Le service de transport que vous offrez à la clientèle est indispensable. Votre travail est des plus appréciés. Grâce à vous, les gens pourront se déplacer de façon sécuritaire, à l'abri du froid et de la neige.



Sophie Mauzerolle

# BURROWES

---

COURTIERS D'ASSURANCES



Spécialiste  
en assurance  
taxi!



Appelez-nous !

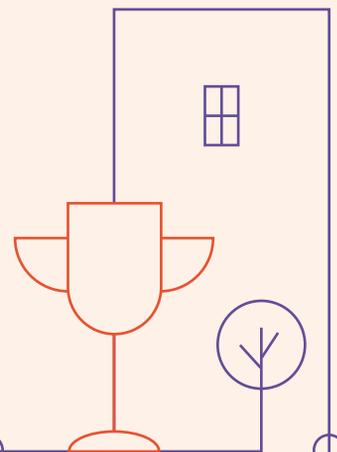
**1 888  
522-2661**

# Le Bureau du taxi à Montréal reçoit

## UNE MENTION POUR SON REGISTRE DES TAXIS

Lors de la soirée de remise des prix Jalon de la mobilité qui s'est tenue à Montréal le 17 octobre dernier, le Bureau du taxi a reçu une mention dans la catégorie *Innovation numérique* pour son Registre des taxis.

Pour cette première édition, animée par le journaliste, animateur et producteur Stéphan Bureau, les prix Jalon de la mobilité ont présenté une vingtaine d'entreprises mettant en valeur la mobilité durable et intelligente au cœur de leurs projets. Nommé dans les catégories *Mobilité collective et partagée* et *Innovation numérique*, c'est dans cette dernière que le Registre des taxis a reçu une mention qui soulignait «l'effort d'avoir pu rallier les membres de son écosystème autour d'un objectif et de moderniser son industrie».



SUR LA PHOTO: SYLVAIN TOUSIGNANT, KIM THIBAUT, ANDRÉ POISSON, RENÉE AMILCAR ET NICOLAS CHENEVERT.

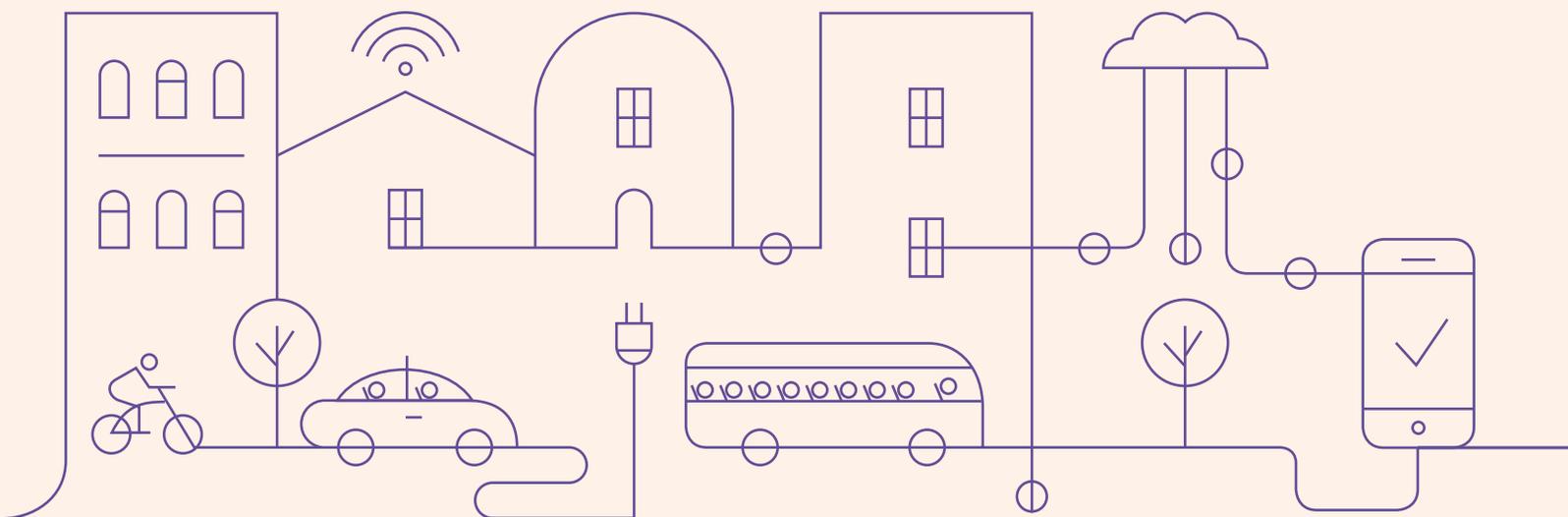


En effet, développé par le Bureau du taxi de Montréal, en collaboration avec le Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal et le Laboratoire d'innovation urbaine (LIUM), le Registre est également issu des efforts conjugués de plusieurs autres partenaires de l'industrie du taxi de la métropole, réunis dans un comité de travail multipartite. « Nous sommes fiers de cette mention, car la qualité des projets présentés était réellement impressionnante. Cette reconnaissance nous valorise beaucoup et nous encourage à poursuivre notre travail », se réjouit André Poisson, directeur général du Bureau du taxi de Montréal.

Le Registre des taxis, c'est une plateforme qui recueille en temps réel des données sur l'emplacement et la disponibilité de tous les taxis en service. « Sans changer les modèles d'affaires actuels, il permet de dresser un portrait global de l'offre et la demande. C'est l'étape indispensable à l'intégration des services de transport par taxi aux solutions de mobilité intégrée, explique M. Poisson. Grâce à notre partenariat avec Polytechnique Montréal, qui analyse les données du Registre des taxis, nous pourrions proposer de nouvelles solutions de mobilité urbaine avantageuses pour les travailleurs du taxi, pour leur clientèle et même, pour l'environnement », précise-t-il.

En plus de favoriser l'émergence de nouveaux services, les données fournies par le Registre faciliteront la prise de décision des administrations publiques en matière de gestion de la mobilité. « Nous entrons dans une nouvelle ère technologique, et les citoyens et visiteurs de la métropole, les travailleurs de l'industrie ainsi que leurs partenaires tireront tous profit des nombreuses possibilités offertes », indique M. Poisson.

Après avoir lancé les travaux de développement au printemps 2017, c'est entre mai et novembre 2018 que le Bureau du taxi a procédé à la connexion au Registre des 4 400 véhicules de taxi en service régulier de la Ville de Montréal. « L'étape de l'intégration de la fonctionnalité de héliage électronique ayant été complétée cette année, nos équipes de développement technologique travaillent à finaliser la normalisation de l'API de la plateforme », fait valoir M. André Poisson.



# LOI CONCERNANT LE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES PAR AUTOMOBILE

En mai dernier, le Bureau du taxi de Montréal a eu l'occasion de déposer un mémoire à l'Assemblée nationale du Québec dans lequel étaient formulées 18 recommandations à la suite de la présentation du projet de loi n° 17, le 20 mars dernier.

À la lecture de la *Loi sur le transport rémunéré de personnes par automobile* (Loi) publiée à la mi-novembre 2019, le BTM a constaté que des amendements avaient été apportés au projet de loi lors des consultations parlementaires. « C'était primordial pour nous de rédiger un mémoire et de faire valoir la position de l'industrie du taxi auprès du ministère, affirme André Poisson, directeur général du BTM. Nous sommes ouverts à travailler en collaboration avec le ministère des Transports du Québec pour la suite des travaux ».

Rappelons que les quatre grands objectifs de la nouvelle Loi sont de mettre fin aux projets pilotes et à l'incertitude; de rendre l'industrie équitable; d'alléger les fardeaux administratifs, réglementaires et financiers des entrepreneurs; de faciliter l'émergence des innovations.



La clé de la réussite  
pour être chauffeur de taxi :

**ÉCOLE  
DU TAXI**

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> Formation > Financement > Information



Tél. : 514 274-7373

Sans frais : 1 866 803-7373

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine  
Anjou (Québec) H1M 2T2



ecoledutaxi.ca

## Parmi les amendements qui ont été apportés au projet de loi, on y retrouve notamment :

- + L'obligation d'équiper l'automobile autorisée d'un dispositif de géolocalisation en temps réel et la transmission de ses données;
- + L'ajout d'un représentant de la Ville de Montréal au comité d'évaluation des antécédents judiciaires;
- + L'obligation d'identifier toutes les automobiles autorisées avec un accessoire visible ou un lanternon;
- + L'imposition d'un prix plancher et d'un prix plafond pour chaque course demandée.

## En ce qui concerne le transport adapté, sujet dont le projet de loi ne faisait pas mention lors de sa présentation, ces points ont été ajoutés à la Loi :

- + Une formation particulière obligatoire pour les chauffeurs effectuant ce type de transport;
- + L'obligation des répartiteurs et répondants de répondre dans un délai raisonnable aux demandes de ce type de transport;
- + La possibilité pour certains territoires déterminés de favoriser le déploiement et l'accessibilité des automobiles adaptées aux personnes handicapées;
- + Un établissement auquel s'applique la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ne peut octroyer un contrat pour le transport de bénéficiaires que si seulement des taxis au sens de l'article 144 (taxis traditionnels) sont retenus pour effectuer ce transport, à moins qu'il ne soit effectué au moyen d'autobus ou de minibus;
- + En référence à la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain*, lorsque des services sont destinés aux personnes handicapées et à moins qu'ils ne soient effectués au moyen d'autobus ou de minibus, seuls des taxis au sens de l'article 144 de cette loi (taxis traditionnels) peuvent effectuer de tels services.

Il est important de mentionner que la pleine entrée en vigueur de la nouvelle loi sera le 10 octobre 2020. D'ici là, des mesures seront prises de façon progressive. Le BTM continue de collaborer avec la Ville de Montréal et le MTQ pour faciliter la transition au nouveau régime.

Le BTM vous informera des dernières nouvelles sur le site [www.mtltaxi.com](http://www.mtltaxi.com), où nous publierons des foires aux questions et des communiqués. Vous serez aussi informés par le tableau d'affichage au Centre de services ainsi que dans les prochains numéros du *Taxi Le Journal*.

## Cheminement du projet de loi depuis la parution du dernier numéro de *Taxi Le Journal* :

- + L'étude détaillée du projet de loi reprend le 27 août et se poursuit jusqu'au 10 octobre 2019.
- + Le projet de loi est sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 10 octobre 2019.
- + La Loi est publiée à la mi-novembre 2019.

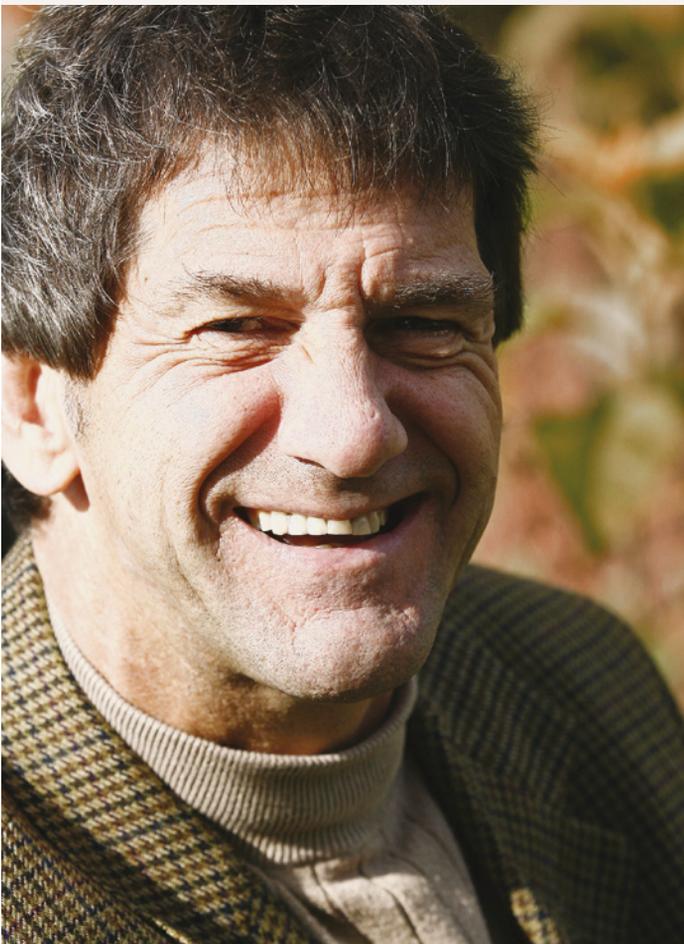
## Prochaines étapes :

- + La publication du Règlement provincial relatif à la Loi.
- + La mise sur pied d'une table nationale ayant pour objet de favoriser la concertation entre les principaux intervenants de l'industrie du transport rémunéré de personnes par automobile.
- + La pleine entrée en vigueur de la loi le 10 octobre 2020.

# ANDRÉ LECLERC

## Un homme accessible

Fondateur de Kéroul, André Leclerc laisse une marque indélébile en matière de tourisme et de culture pour les personnes à mobilité réduite. Sa « tête de pioche », comme il le dit lui-même, lui a permis de créer un organisme sans pareil et de servir une cause qui lui tient à cœur.



© RND/YAN DOUBLET

### Les débuts

À ceux qui lui demandent comment il va, André Leclerc répond, un brin espiègle : « Ça roule ! » L'homme atteint de la paralysie cérébrale raconte son histoire avec plaisir : dans la jeune vingtaine, il a décidé de partir en voyage sur le pouce. Comme il est en fauteuil roulant, on imagine les défis ! Il voulait savoir comment pouvait voyager une personne handicapée. Son périple lui a permis de constater qu'il y avait beaucoup de travail à faire.



En 1979, peu après cette expérience pleine de rebondissements, naît Kéroul, organisme à but non lucratif. Son objectif ? Offrir plusieurs services aux personnes handicapées en ce qui concerne le tourisme et la culture. Même si certains lui disent alors que le tourisme n'est pas une priorité, André Leclerc ne baisse pas les bras. Il est audacieux, persévérant et optimiste, des qualités dont il fera toujours preuve dans sa carrière.

### Mission accomplie

Pour lui, le tourisme est une façon de rencontrer l'autre et de combattre les préjugés. Depuis quarante ans, Kéroul a fait beaucoup de travail sur le terrain : des études, des mémoires, des participations à différents comités. Des activités sont organisées pour les personnes handicapées ; un service-conseil existe pour les entreprises : la liste est longue ! Grâce à ce travail accompli, les milieux du tourisme et du transport sont plus accessibles aux personnes handicapées.

De plus, Kéroul travaille de concert avec plusieurs ministères québécois. Peu importe le parti au pouvoir, les représentants du gouvernement dialoguent régulièrement avec Kéroul et prennent des engagements constructifs. Monsieur Leclerc est particulièrement fier d'avoir contribué à la mise sur pied du *Programme d'accessibilité des établissements touristiques*, doté d'une enveloppe de 5 M\$ et qui accorde une aide financière maximale de 50 000 \$ aux entreprises touristiques désirant adapter leurs installations aux personnes handicapées : le ministère du Tourisme, qui reconnaît Kéroul comme son interlocuteur privilégié en matière d'exclusivité depuis 1987, lui en a confié la gestion.



© KÉROUL, MIKAËL THEIMER

VOICI L'ÉQUIPE DE KÉROUL, LE 29 OCTOBRE DERNIER, LORS DE LA FÊTE POUR CÉLÉBRER LES 40 ANS DE KÉROUL. ÉTAIENT PRÉSENTS COLLÈGUES, AMIS, FAMILLE, DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE.

Comme si ce n'était pas assez, André Leclerc siège à plusieurs conseils d'administration, dont celui du Bureau du Taxi de Montréal (BTM) depuis 2014. D'ailleurs, il compte bien, après sa retraite, continuer d'œuvrer à la mise en place d'un service de taxi efficace pour les personnes à mobilité réduite. Dans un récent mémoire écrit concernant la loi 17, Kéroul fait des recommandations afin de s'assurer que les personnes handicapées reçoivent un service de taxi équivalent à celui que reçoit la population en général, soit 24 heures sur 24, à 30 minutes d'avis. L'organisme aimerait aussi voir plus de véhicules aptes à répondre aux besoins des personnes handicapées.

ANDRÉ LECLERC ET JEAN-MARC PARENT, LORS D'UN SPECTACLE AU FORUM (31 MARS 1996). L'HUMORISTE, QUI VOULAIT RENCONTRER UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE POUR VALIDER LA GESTUELLE DE SON NUMÉRO, A ÉTÉ PRÉSENTÉ À ANDRÉ LECLERC. ENSEMBLE, ILS ONT TRAVAILLÉ UN NUMÉRO QUI DEVIENDRAIT CÉLÈBRE ET QUI SE MOQUE DES PRÉJUGÉS ENTOURANT LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.



© KÉROUL

## L'accessibilité pour tous

**Le 18 décembre, 40 ans exactement après la fondation de Kéroul, André Leclerc prendra sa retraite, satisfait du travail accompli. Il laisse l'organisme entre les mains d'une équipe en laquelle il a confiance, composée de personnes dévouées. Monsieur Leclerc a toujours su bien s'entourer et on comprend pourquoi: son enthousiasme, son travail obstiné et son sens de l'humour sont inspirants.**

Dans un futur proche, il aimerait voir l'intégration de normes entourant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le Code de construction du Québec. Monsieur Leclerc rappelle que cette question touche tout le monde; non seulement y a-t-il des millions de personnes en fauteuil roulant sur la planète, mais la population vieillit. Il faut penser aux besoins en matière d'accessibilité pour tous ces gens.

Le fondateur de Kéroul pense à eux, et ce, depuis 40 ans. D'ailleurs, son travail a été récompensé de nombreuses fois. Le 29 octobre dernier, l'Assemblée nationale du Québec a même adopté à l'unanimité une motion soulignant les quatre décennies de rayonnement de Kéroul et de son fondateur. Heureux de ces reconnaissances, André Leclerc partagera son histoire dans une biographie qui paraîtra au printemps 2020. À travers son parcours, il veut montrer que tout est possible. Il y a cependant des conditions à la réussite: avoir des rêves, y croire, travailler, persévérer et savoir s'entourer. C'est ce qu'il a fait toute sa vie, afin de répondre à sa façon à une question qui l'anime: «Si l'homme est capable d'aller sur la lune, pourquoi le monde n'est-il pas accessible à tous?»

# LE PROJET

## « TAXIS ACCESSIBLES SUR DEMANDE »

Il est manifeste que les personnes à mobilité réduite de l'île de Montréal sont limitées dans l'accès au transport par taxi. En effet, la majorité d'entre eux doivent réserver 24 heures à l'avance pour avoir accès à un service de transport adapté. Voilà pourquoi, en octobre 2018, le comité de mise en œuvre d'un service de transport par taxi accessible a été formé par le conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal.



**Son mandat? Débattre des enjeux liés à l'accessibilité dans la métropole afin d'offrir des services adaptés aux besoins de la population.**

**Son objectif? Offrir un service de transport par taxi accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année, et ce, pour toutes les personnes à mobilité réduite.**

Depuis la création du comité, les travaux ont progressé. Ses membres ont fait une analyse rigoureuse du marché à Montréal et au Québec, mais également dans les principales villes nord-américaines. Cette étude leur a permis de collecter et d'analyser des informations portant sur la demande, l'offre et les tendances en ce qui a trait au transport accessible pour les personnes à mobilité réduite. Récemment, ils ont présenté leurs recommandations au Conseil d'administration afin de mettre sur pied une offre de services. «Le Conseil a appuyé le projet accessibilité et a adopté une résolution, affirme Sylvain Tousignant, directeur adjoint du BTM. Nous avons maintenant le mandat d'élaborer un devis pour offrir un service de transport par taxi accessible sur demande», précise-t-il.



**GÉNÉRAL TAXIMÈTRE**  
WWW.TAXIMETRE.CA / INFO@TAXIMETRE.CA

1258, Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1H1  
514 523-2681 / SANS FRAIS : 1 888 523-2681 / FAX : 514 523-0113

## Les personnes à mobilité réduite et les intervenants de l'industrie du taxi au cœur des consultations

Afin de dresser un portrait actuel et concret du taxi adapté à Montréal, les membres du comité de travail ont organisé des ateliers participatifs avec de nombreux représentants de personnes à mobilité réduite, c'est-à-dire des organismes tels que Kéroul ou des regroupements comme FADOQ Montréal. Ces rencontres enrichissantes ont permis au comité de bien comprendre les besoins réels de la population en matière d'accessibilité. Elles l'ont aidé à chercher des façons adéquates d'y répondre.

Après avoir pris mieux connaissance de la demande, les membres du comité ont rencontré les différents intervenants de l'industrie afin d'évaluer l'offre de transport accessible de la métropole. Ils ont élaboré des sondages Web avec les intermédiaires en services et des sondages téléphoniques pour les propriétaires de permis et les chauffeurs. Ces mesures leur ont donné un meilleur aperçu des enjeux liés à la mise en place d'un service à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

## Montréal à l'avant-garde

L'analyse du marché nord-américain en matière de service de transport adapté à la demande a permis de relever et de comparer différents modèles de mise en place. Pour le comité de travail, il est apparu évident lors des analyses que le modèle présentant les meilleurs avantages pour l'industrie et la clientèle de Montréal était celui de répartition centralisée implanté à New York, à Chicago et à Calgary. Une fois que le projet sera mené à terme, les personnes à mobilité réduite de la métropole pourront appeler à un seul numéro de téléphone pour demander un transport par taxi accessible. Il faut comprendre, toutefois, que ce service n'a pas comme objectif de remplacer l'offre de transport collectif adapté de la Société de transport de Montréal, mais vient plutôt la compléter.

Sur le plan financier, un programme incitatif pour les chauffeurs sera aussi mis sur place.

Le BTM tient à remercier tous les représentants de personnes à mobilité réduite qui ont participé aux rencontres organisées par le comité de mise en œuvre d'un service de transport par taxi accessible: **AlterGo • Institut Nazareth et Louis-Braille • Kéroul • Cophan • FADOQ Montréal • Moelle épinière et motricité Québec (MEMO) • Alliance des Regroupements des Usagers du Transport Adapté du Québec (ARUTAQ) • Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA) • Rassemblement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM).**

Votre collaboration a permis au comité de mieux comprendre la demande et de pouvoir faire des recommandations pertinentes au conseil d'administration.



FINTAXI.CA

Embarquez  
avec nous!

**FINTAXI**

LA destination pour l'industrie du taxi au Québec

FINANCEMENT  
FORMATION  
INFORMATION

**514 353-2757**

# VOUS VOULEZ CHANGER VOTRE VÉHICULE DE TAXI EN MODÈLE HYBRIDE OU ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE ?

DE NOMBREUX RABAIS VOUS SONT OFFERTS ET PEUVENT VOUS FAIRE ÉCONOMISER PLUS DE

20 000 \$

En octobre dernier, le ministère des Transports du Québec a reconduit son programme de soutien à la modernisation de l'industrie du taxi. L'objectif de ce dernier est d'accompagner l'industrie du transport par taxi dans ses efforts de modernisation afin qu'elle puisse offrir, entre autres, un service vert contribuant à la réduction des émissions de GES. Pour ce faire, le programme offre aux titulaires de permis des subventions et des rabais avantageux lors de l'acquisition de nouveaux véhicules électriques et hybrides.

## ■ Aide forfaitaire pour un véhicule de taxi électrique et hybride rechargeable

Les montants liés au programme de soutien à la modernisation de l'industrie du taxi du ministère des Transports s'ajoutent au rabais provincial provenant du programme Roulez vert de 8 000 \$ pour les véhicules électriques ainsi qu'au rabais fédéral de 5 000 \$ pour les véhicules électriques dont le prix de base est inférieur à 45 000 \$ (sauf exceptions).

Grâce aux subventions gouvernementales, si vous optez pour un véhicule électrique, vous économiserez jusqu'à 21 000 \$ et si vous choisissez un véhicule hybride rechargeable, vous économiserez jusqu'à 9 500 \$.

Le tableau ci-contre explique les rabais gouvernementaux dont vous pouvez bénéficier parmi une sélection de modèles d'automobiles électriques et hybrides rechargeables les plus populaires et répondant aux normes d'empatement.

À noter que les rabais présentés dans cet article sont à titre indicatif seulement et peuvent changer sans préavis.

**RABAIS GOUVERNEMENTAUX POUR  
LES MODÈLES ÉLECTRIQUES  
OU HYBRIDES RECHARGEABLES**

**HUYNDAI • IONIQ ÉLECTRIQUE  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

**HUYNDAI • IONIQ ÉLECTRIQUE+  
HYBRIDE RECHARGEABLE**

Rabais Roulez vert .....	4 000 \$
Rabais fédéral .....	2 500 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	3 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>9 500 \$</b>

**HUYNDAI • KONA  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

**KIA • SOUL  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

**KIA • NIRO ÉLECTRIQUE  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

**KIA • NIRO PHEV  
HYBRIDE RECHARGEABLE**

Rabais Roulez vert .....	4 000 \$
Rabais fédéral .....	2 500 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	3 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>9 500 \$</b>

**TOYOTA • PRIUS PRIME  
HYBRIDE RECHARGEABLE**

Rabais Roulez vert .....	4 000 \$
Rabais fédéral .....	2 500 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	3 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>9 500 \$</b>

**NISSAN • LEAF  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

**TESLA • MODEL 3  
ÉLECTRIQUE**

Rabais Roulez vert .....	8 000 \$
Rabais fédéral .....	5 000 \$
Rabais Fonds de modernisation* .....	8 000 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>21 000 \$</b>

\* La date limite pour déposer votre demande auprès du ministère des Transports est fixée au 15 mars 2020 ou jusqu'à épuisement des fonds.

**■ À ces rabais, s'ajoutent ceux de manufacturiers allant jusqu'à 1 000 \$ pour certains véhicules électriques et hybrides rechargeables**

En effet, pour faciliter l'obtention d'une aide financière pour l'acquisition de véhicules verts, le Bureau du taxi a signé une entente exclusive appelée Programme flotte pour les propriétaires de taxi de la Ville de Montréal avec les manufacturiers Kia, Hyundai et Toyota. Ainsi, des rabais additionnels de manufacturiers (un concessionnaire participant) pourront s'ajouter à l'aide financière gouvernementale pour les véhicules électriques, hybrides rechargeables et hybrides.

**■ Pour un véhicule hybride, l'aide forfaitaire des concessionnaires participants, jumelée à celle du fonds de modernisation peut atteindre**

**3 125 \$**

Pour l'acquisition d'un véhicule hybride, les rabais des manufacturiers peuvent vous faire économiser jusqu'à 2 500 \$. Pour ce type de modèle, cependant, l'offre du programme de soutien à la modernisation est conditionnelle au rabais accordé par le concessionnaire participant de chaque manufacturier et représente 25 % de ce dernier. Ainsi, l'aide financière globale à l'achat d'un véhicule hybride peut représenter 3 125 \$. La liste des véhicules est disponible sur demande.

Pour toutes questions liées au Programme flotte, veuillez contacter le BTM par téléphone au 514 280-6600 ou par courriel à [btm\\_communication@ville.montreal.qc.ca](mailto:btm_communication@ville.montreal.qc.ca).

La date limite pour déposer votre demande auprès du ministère des Transports est fixée au 15 mars 2020 ou jusqu'à épuisement des fonds.

**■ Comment déposer votre demande d'aide financière du fonds de modernisation avant le 15 mars 2020 ?**

Rendez-vous sur le site du ministère des Transports du Québec au [www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca). Choisissez les onglets « Aide financière », « Transport collectif », et « Programme de soutien à la modernisation de l'industrie du transport par taxi ». Vous trouverez alors toutes les informations requises pour votre demande d'aide financière ainsi que les formulaires à remplir.

# **LES PNEUS D'HIVER SONT MAINTENANT OBLIGATOIRES À PARTIR DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE!**

Au cours de la période  
du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars,  
le propriétaire d'un taxi  
ou d'un véhicule de promenade  
immatriculé au Québec  
ne peut mettre en circulation ce véhicule,  
à moins qu'il ne soit muni de pneus  
conçus spécifiquement  
pour la conduite hivernale  
selon les normes prévues  
par règlement du gouvernement.

## **\*A\*T\*T\*E\*N\*T\*I\*O\*N\***

Si la dimension de vos pneus d'hiver  
n'est pas la même que celle qui est inscrite  
sur le certificat de validation de votre taximètre,  
vous devez repasser chez votre mandataire  
pour obtenir un nouveau certificat.

# LES PREMIERS TAXIS BYD e6 DU QUÉBEC ARRIVENT À MONTRÉAL

Le 24 novembre dernier, la société montréalaise E-Taxi a reçu ses 25 premiers véhicules BYD e6. Fondé par M. Yung Cuong et son fils Fabien, E-Taxi est une entreprise qui importe des automobiles et les vend à des propriétaires de taxi.



La e6, un modèle 100% électrique, est conçue par le constructeur chinois BYD (Build Your Dream). «C'est un modèle qui est fabriqué pour un usage commercial seulement. Il est parfait pour le taxi. En Chine, il est aussi utilisé par la police», explique M. Yung Cuong. Peu présent en Amérique du Nord, le constructeur de véhicules électriques BYD est pourtant devenu le plus gros au monde dans sa catégorie. L'an dernier, il a vendu autant de voitures que Tesla, soit environ 250 000.

## Une pile durable et facile à charger

La BYD e6 est munie d'une batterie de 80 kilowattheures au lithium-fer-phosphate qui, selon le constructeur, est plus durable et plus facile à charger que celle au lithium-ion. Le modèle e6 a une autonomie d'environ 350 km en été et de 300 km en hiver. Branché sur une borne rapide de 40 kWh, il récupérerait 100 km en 30 minutes, selon les propriétaires de E-Taxi.

## Une formule tout inclus

La BYD e6, maintenant offerte à Montréal par E-Taxi a un prix de détail suggéré de 63 000 \$. E-Taxi propose une formule de location-achat de 250 \$ par semaine aux propriétaires de taxi intéressés. Elle inclut l'habillage Bonjour, le taximètre intelligent, la caméra de sécurité, un appareil mobile pour gérer les paiements des clients, la ligne cellulaire et les assurances (un an). À cette offre s'ajoute une garantie de 5 ans ou de 500 000 km pour les 100 premiers véhicules.

Fier de sa nouvelle flotte de véhicules et convaincu que les avantages du modèle e6 sauront plaire aux propriétaires de taxi qui souhaitent participer à la réduction des gaz à effet de serre de la métropole, M. Yung Cuong a également annoncé que lui et son fils recevront un deuxième lot de 25 voitures. Ils ont l'intention d'en importer 2000 d'ici deux ans.

Il est important de mentionner que l'offre de E-Taxi comprend le rabais provincial du programme Roulez vert de 8 000 \$ et celui de 8 000 \$ du programme de soutien à la modernisation de l'industrie du taxi.

# Le BTM souligne ses 25 années de service !

## CHELÈNE COULANGES DIRECTRICE DES OPÉRATIONS

Le mercredi 18 septembre, toute l'équipe du Bureau du taxi de Montréal s'est réunie pour souligner les 25 années de service de Chelène Coulanges, directrice des opérations.

Entrée en fonction le 20 juillet 1994 à titre d'agent de bureau, Chelène a eu la piqûre en faisant des inspections obligatoires dans le garage. Elle a ensuite gravi les échelons un à un pour atteindre le poste de directrice des opérations en 2017. Reconnue pour sa loyauté, sa fidélité et son dévouement, Chelène a su se tailler une place dans un milieu traditionnellement masculin. Depuis son arrivée au BTM, elle a constamment cherché à faire évoluer la division de l'inspection et des enquêtes, puis ensuite le Centre de services.



SUR LES PHOTOS, EN PARTANT DE LA GAUCHE : 1. CHELÈNE COULANGES EN 1994 2. STEFAN CIOPLANTA, JÉRÉMY LAPOINTE, JEAN-PHILIPPE SÉNÉCAL, LISSA LEMIEUX, KEVEN LEROUX, MAXIME ST-LOUIS, CHELÈNE COULANGES, SIMON GAUTHIER, RICHARD HEVEY, YANN LEBRUN, STÉPHANIE JOHNSON, ERIC HEVEY 3. STÉPHANIE DELISLE-GOUDREAU, MARIE-HÉLÈNE GIGUÈRE, CHELÈNE COULANGES, ANDRÉ POISSON, AMINE SMAOUI, SYLVIE BABIN 4. FRÉDÉRIK LAROSÉ, CHELÈNE COULANGES, MÉLANIE BOUDRIAS 5. CLAUDIA BLANCO, BOSCO ABAUNZA, MICHAL DLUGOSZEWSKI, CHELÈNE COULANGES, MARIE DESPEIGNES, MARIE-CHRISTINE DUCROS, DIANE BLANCHARD, NOUHAD JAZRA, ANNA HILINSKA, DONNA GAREAU

# FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX CHAUFFEURS QUI SE SONT JOINTS À L'INDUSTRIE DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE DERNIER

UNE DOUZAINÉ DE CANDIDATS ONT PU OBTENIR LEUR PERMIS DE CHAUFFEUR DE TAXI APRÈS AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN D'ADMISSION DU BUREAU DU TAXI.

TOUTE NOTRE ÉQUIPE VOUS FÉLICITE POUR L'OBTENTION DE VOTRE FAMEUX *POCKET* ET VOUS SOUHAITE LE MEILLEUR DES SUCCÈS !

\* \* \* \* \*

\* ABDELKADER AMAR \*

\* RICHARD CÉNÉ \*

\* ALI DEBBAH \*

\* KARIM HAMDİ \*

\* YOUNES HENTABLI \*

\* FETHALLAH KEHAL \*

\* ALI MENHEM \*

\* AWAL NGUENGOA TANKO \*

\* CARL-BRUNEL PERICLES \*

\* BABA SAMIR \*

\* \* \* \* \*

Nous adressons une mention d'honneur toute spéciale aux deux candidats qui ont obtenu les plus hautes notes !

\* Karim Hamdi : 96 % \* Ali Debbah : 93 % \*

Au moment de mettre de sous presse, le BTM avait obtenu le consentement des chauffeurs nommés sur cette page pour publier leur nom.



SPINELLI  
LACHINE

## 5 AVANTAGES POUR L'INDUSTRIE DU TAXI



### RABAIS TAXI SPINELLI

applicable sur les véhicules neufs.

**15%** sur les pièces et la main-d'œuvre lors de réparations mécaniques seulement. (Vidanges d'huile exclues.)

### GARANTIE

**2 ANS OU 40 000 KM**

sur les pièces et la main-d'œuvre.

### SERVICE EXPRESS

adapté à votre horaire et votre budget.

### PROFITEZ D'UN REPAS GRATUIT\*

pendant que vous attendez votre véhicule.

Ouvert du lundi au samedi

[spinellitoyotalachine.com](http://spinellitoyotalachine.com)

514 634-7171

Visitez Spinelli Toyota Lachine pour tous les détails. Offres applicables aux détenteurs de permis de travail du Bureau du Taxi et remorquage Montréal. Sur présentation de documents officiels indiquant le numéro de TPS et TVQ. \*Le repas comprend un plat du jour et une boisson du lundi au vendredi de 8 h à 14 h au Café Spinelli chez Spinelli Toyota Lachine.

# Permis de transport :

## ÂGE REQUIS DES VÉHICULES

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les véhicules dont l'année du modèle est antérieure à 2018 ne pourront plus être liés à un permis de transport. Afin de connaître quels sont les véhicules qui pourront être liés à un permis de transport entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, référez-vous au tableau ci-dessous. Le Bureau du taxi rappelle à tous les titulaires de permis de propriétaire de taxi dont les véhicules auront 8 ans d'âge au 31 décembre 2019 qu'ils pourront continuer de les exploiter jusqu'au 31 mars 2020, date butoir pour le renouvellement du permis de transport.

### Date limite d'entrée dans la flotte

Année du modèle		Date limite d'entrée dans la flotte
Année 1	Année 2	
2017	2018	31 déc. 2019
2018	2019	31 déc. 2020
2019	2020	31 déc. 2021
2020	2021	31 déc. 2022
2021	2022	31 déc. 2023



### Date limite de changement de véhicule

Année du modèle								Date limite de changement de véhicule
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	31 mars 2020
2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	31 mars 2021
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	31 mars 2022
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	31 mars 2023
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	31 mars 2024
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	31 mars 2025
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	31 mars 2026
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	31 mars 2027
2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	31 mars 2027

Pour obtenir plus d'information, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 514 280-6600 ou par courriel à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca).

**Cette année, évitez la file d'attente.**

## **DU 13 JANVIER AU 13 MARS RENOUVELEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE**

**Le portail en ligne du BTM vous permet de gagner du temps** en effectuant une dizaine de transactions différentes directement de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent. Cette année, oubliez la longue file d'attente et renouvelez votre permis en ligne!

- + En quelques clics, vous pourrez soumettre votre transaction, qui sera traitée dans les 48 heures ouvrables suivantes.
- + Assurez-vous d'avoir votre carte de crédit en main pour le paiement.

**Attention! Si vous souhaitez renouveler votre permis en ligne, vous devez le faire avant le vendredi 13 mars. Après cette date, notre portail sera fermé jusqu'au début avril.**

### RENDEZ-VOUS EN PERSONNE

Vous pouvez appeler au 514 280-6600 afin de prendre rendez-vous au BTM pour effectuer les transactions suivantes, qui ne sont pas disponibles en ligne:

- + Changement de véhicule.
- + Changement de propriétaire.
- + Émission d'un nouveau permis.
- + Des frais de 15 \$ sont exigés pour ce service.

**Le portail est disponible au [btmenligne.ville.montreal.qc.ca](http://btmenligne.ville.montreal.qc.ca).**

# **Gingras Taximètre inc.**

5844, rue des ÉCORES #100, Montréal (Québec) H2G 2J1  
Tél. : 514 272-3924 Fax : 514 272-2656 1-877-272-3924  
Courriel : [info@gingrastaximetre2013.ca](mailto:info@gingrastaximetre2013.ca)

Heures d'ouverture : **Lundi au vendredi 8 h à 17 h  
samedi 8 h à 14 h**



Sécuri-Dôme



lumitronic ng



radio kenwood

**Nous réparons et installons :**

Toutes les marques de compteur et de radio  
Les dômes Sécuri-Dôme et les dômes de publicité  
Toutes les marques de GPS  
Mandataire de la CTQ (validation)

**NOUS FABRIQUONS :**

Les dômes d'écoliers et autres modèles

**NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !**

# La rue Sainte-Catherine

## UNE ARTÈRE REVITALISÉE

Renommée parmi les artères commerciales les plus dynamiques au monde, la rue Sainte-Catherine Ouest se métamorphose afin d'offrir aux Montréalaises et Montréalais, comme aux visiteurs, un espace public des plus invitants et une toute nouvelle expérience urbaine au centre-ville de Montréal.

Lancé en 2018, ce projet de revitalisation d'envergure sera réalisé en plusieurs phases sur une période de près de 10 ans, avec le réaménagement progressif de la rue Sainte-Catherine Ouest entre les rues De Bleury et Atwater, du Square-Phillips, de la place du Frère-André et de ses rues adjacentes, ainsi que de la prestigieuse avenue McGill College. La modernisation de cette rue emblématique et des places publiques qui la jalonnent s'inscrit dans une profonde volonté de transformation du centre-ville de Montréal au cours des prochaines années.

### Toujours aussi dynamique !

Pendant les travaux, la rue Sainte-Catherine Ouest est loin de rester inactive ! En plus des festivals qui se déroulent à proximité et des nombreuses activités de l'arrondissement de Ville-Marie, un nouveau joueur important anime le centre-ville ! En effet, l'organisme *XP\_MTL* propose depuis quelques mois déjà des programmations saisonnières complètement éclatées ! Destinés autant à la population qui vit, travaille, étudie ou se divertit au centre-ville, qu'à tous les Montréalais et touristes qui le visitent, les événements signés *XP\_MTL* font du cœur de Montréal, un véritable terrain d'animations et de jeux urbains ! Vous êtes plutôt à la recherche d'un lieu de détente ? Le *Petit Montréal*, un îlot de tranquillité situé au Square-Phillips, est une halte incontournable !



Suivez l'actualité du chantier et planifiez votre quotidien durant les travaux grâce à notre Info-lettre et à notre Info-chantier.

Abonnez-vous au [montreal.ca/lasaintecatherine](http://montreal.ca/lasaintecatherine)



# AU QUÉBEC, EFFECTUER OU OFFRIR UN SERVICE DE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES SANS DÉTENIR LES PERMIS NÉCESSAIRES EST ILLÉGAL

**Le transport illégal a des répercussions préoccupantes sur l'industrie du taxi de Montréal.** Cette activité met en péril la sécurité des passagers et représente une compétition déloyale pour les chauffeurs et les propriétaires de taxi respectueux des lois. La lutte contre le transport illégal représente donc à ce titre une priorité pour les inspecteurs du Bureau du taxi de Montréal, qui y consacrent chaque année d'importantes ressources.

**Les inspecteurs mènent de nombreuses enquêtes et traitent chaque année un grand volume de plaintes et de signalements du grand public et de l'industrie**

Au total, les inspecteurs du BTM ont remis 76 constats pour transport illégal et effectué 39 saisies de véhicules pour cette même infraction au courant de 2019. Sur le plan des constats délivrés, il s'agit d'une légère augmentation comparativement à l'année précédente où 69 avaient été délivrés pour transport illégal. En ce qui concerne les saisies de véhicules, le nombre reste le même que l'an passé.

**Si vous croyez reconnaître un transport illégal, vous pouvez le signaler à notre équipe d'inspecteurs**

Veillez toutefois à transmettre les renseignements suivants afin que nous puissions effectuer un suivi :

1. **Date et heure de l'observation.**  
.....
2. **Lieu (adresse, nom de commerce, etc.).**  
.....
3. **Numéro d'immatriculation.**  
.....
4. **Marque, modèle et couleur du véhicule.**  
.....
5. **Raison pour laquelle, selon vous, il s'agit d'un transport illégal.**  
.....

Faites-nous parvenir ces informations par courriel à [bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca](mailto:bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca) ou par téléphone au 514 280-2025.

Prenez note que la réception reçoit un fort volume d'appels et qu'il peut parfois être plus difficile de laisser un message.

**Votre collaboration est essentielle pour contrer le transport illégal. Merci !**



# VOUS VIVEZ DES DIFFICULTÉS OU DE LA DÉTRESSE ?

Ne tardez pas, communiquez avec  
une des ressources suivantes :

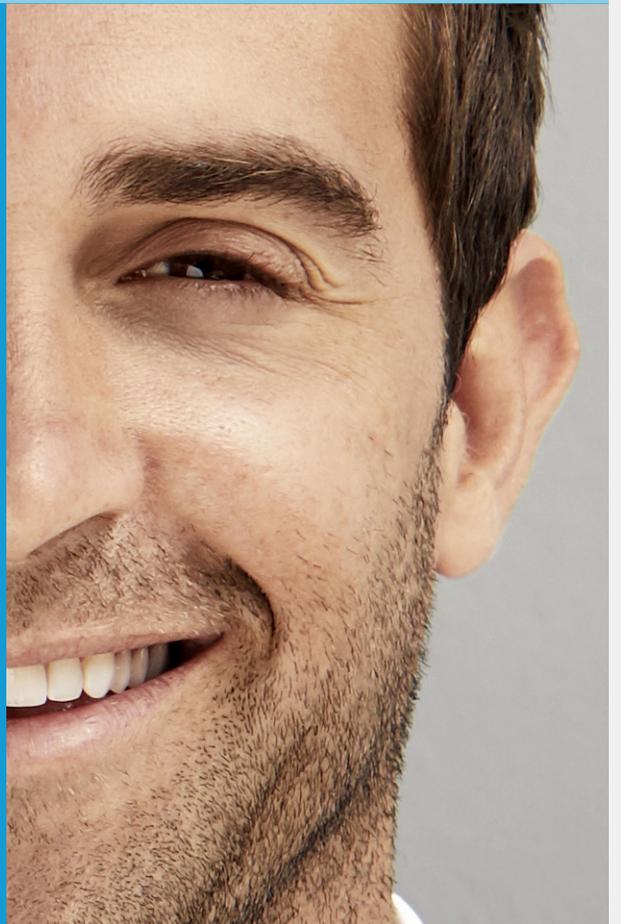
Appel Info– Social / Info– Santé :  
811

Centre de Ressources pour  
Hommes de Montréal (CRHM) :  
514-355-8300

Pour trouver votre CLSC :  
[sante.gouv.qc.ca/  
repertoire-ressources/CLSC](http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/CLSC)

Suicide Action Montréal :  
1-866-APPELLE  
(1-866-277-3553)

Ces services sont confidentiels et gratuits.



Communiquez avec nous : Ensemble, on peut agir!

***Faites-le pour vous, vos proches  
ou votre famille!***

PLUS FORT  
AVEC VOUS

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'île-de-Montréal

Québec 

# CLIENT AVEC UN CHIEN GUIDE OU UN CHIEN D'ASSISTANCE: CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Il y a quelques années, ce sont surtout les chiens MIRA, facilement reconnaissables, qu'on voyait, accompagnés de leur maître, utiliser les transports publics. À ce jour, les choses ont beaucoup évolué.

## C'est ainsi qu'on compte :

- une vingtaine d'organismes canadiens ayant pour mission de former des chiens guides ou des chiens d'assistance afin de pallier un handicap ;
- plusieurs races de chien guide et de chien d'assistance ;
- une foule de manières de reconnaître les chiens (ils n'ont pas toujours de foulard ou de harnais).

C'est vous qui êtes confrontés à cette nouvelle réalité sur le terrain, et nous sommes conscients que ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Notez qu'il est important de donner accès au service de transport à toute personne se déplaçant avec un chien guide ou un chien d'assistance. Un refus de déplacer une personne pour ce seul motif est discriminatoire au sens de la Charte des droits et libertés de la personne, à moins d'une exemption médicale et du respect de la procédure applicable à en cette matière.

## Voici ce que vous pouvez retenir :

En général, le chien est identifié visuellement au nom d'un organisme. Les marqueurs visuels diffèrent d'un organisme à l'autre, mais tous les chiens devraient être identifiés.

Si l'identification visuelle du chien est absente, vous pouvez demander une confirmation au client, que ce soit une confirmation verbale, une certification d'assistance ou une carte attestant que l'animal est un chien guide ou d'assistance.

N'hésitez pas à expliquer au client que c'est votre responsabilité de vous assurer qu'il s'agit d'un chien guide ou d'assistance en devoir. Demandez-lui simplement de vous «aider à l'aider».

Vous constatez qu'un chien a un comportement inadéquat? S'il n'y a pas d'enjeu de sécurité, vous pouvez nous transmettre l'information au moyen de votre tablette dans texte libre à l'activité de tournée. Sinon, communiquez avec votre répartiteur.

## Une clientèle sensibilisée... à vous aider

Sachez que nous travaillons à sensibiliser la clientèle accompagnée d'un chien guide ou d'un chien d'assistance à l'importance d'identifier son animal.





© LA TRIBU

## DES NOUVEAUTÉS POUR BIEN SE RÉCHAUFFER

Lorsque vous prenez un client à bord, vous faites bien plus que l'accompagner à destination. Vous devenez des références des plus récents attraits de la métropole.

**Petit tour d'horizon des dernières nouveautés :** La diversité gastronomique en vedette dans la métropole. Montréal ne se dote pas d'une, mais bien de deux nouvelles aires de restauration! À quelques coins de rue l'une de l'autre, Le Central et Time Out Market n'ont rien à voir avec les habituels espaces de restauration rapide des centres commerciaux.



© JACLYN RIVAS

### LE CENTRAL / 30, rue Sainte-Catherine Ouest

Érigé à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, Le Central offre une multitude d'options pour prendre un café, le lunch ou l'apéro. On parle ici de plus de 700 places assises où vous trouverez sous le même toit 25 types de cuisine différents.

**25 KIOSQUES-RESTAURANTS:** Thip Thip, Ho Lee Chix, Bab Kech, Bonita's Taco Deli, Chez Milo & Fine, Heirloom, Cantine Emilia, Mignon, Miso Ya, Morso, Pintxo, Le Super Qualité, Trou de beigne, Yannick Fromagerie, Bagadó et plusieurs autres.

### TIME OUT MARKET / 705, rue Sainte-Catherine Ouest

Idéal pour les gourmands et les amateurs de culture de la ville, le marché alimentaire Time Out Market est une première au Canada. Inauguré le 14 novembre 2019 au Centre Eaton de Montréal en plein cœur du centre-ville, Time Out Market réunit seize comptoirs de restauration, deux bars, une cuisine de démonstration où seront organisés des ateliers culinaires, une boutique et une scène culturelle.

**COMMERCES:** Burger T, Montréal Plaza, Club Chasse et Pêche, Olive et Gourmando, Romados, Moleskine, Le Red Tiger, Il Miglio, Marusan, Foxy, Grumman '78, Foodchain, Hof Sucrée, Dalla Rose et Ateliers & Saveurs.

### HÔTEL UVILLE MONTRÉAL / 204, place d'Youville

Inauguré en novembre 2019 en plein cœur du Vieux-Montréal, l'Hôtel Uville arbore un décor à la fois rétro et contemporain qui plongera ses visiteurs dans les années 1960 et 1970 à Montréal. Un nouvel hôtel-musée qui suscite beaucoup d'enthousiasme!



© ORLANDO G. GROCCHI

# XP\_MTL: TRANSFORMER LE CENTRE-VILLE EN «TERRAIN DE JEUX URBAINS»!

Au rythme des saisons, XP\_MTL prend vie quatre fois par année et se déploie à travers des performances musicales et de danses, acrobaties, parcours, installations urbaines, et bien plus.

Activités à venir :

**ILLUMINATION DU SAPIN XP\_MTL / avec Annie Villeneuve**

Jeudi 21 novembre / 19 h à 20 h / Village\_XP au pied du Sapin

**XP\_MTL AU DÉFILÉ DU PÈRE NOËL**

Samedi 23 novembre / 11 h / Boulevard René-Lévesque entre les rues Guy et Saint-Urbain

**XP\_MTL PRÉSENTE LES CHORALES DES FÊTES / Ensemble Alkémia**

Plusieurs dates jusqu'au 19 décembre / Village\_XP au pied du Sapin



Réouverture du Biodôme / printemps 2020

La date d'ouverture du Biodôme a été à nouveau repoussée et les visiteurs ne pourront pas y avoir accès avant le printemps 2020. Le Biodôme a été fermé en avril 2018 afin de procéder à la réfection des lieux, notamment pour créer de nouveaux points de vue et renouveler les habitats d'animaux.

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS HIVERNAUX

## LUMINOTHÉRAPIE

CONCOURS EN MATIÈRE D'INSTALLATIONS TEMPORAIRES  
DESTINÉES À L'ESPACE PUBLIC

28 novembre 2019 au 26 janvier 2020 / Place des Festivals

## IGLOOFEST

FESTIVAL DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE

16 janvier au 8 février 2020 / Vieux-Port de Montréal

## HAPPENING GOURMAND

MOIS DE LA RESTAURATION

MENUS D'EXCEPTION À PRIX RÉDUITS

16 janvier au 9 février 2020 / Vieux-Montréal

## MONTRÉAL EN LUMIÈRE

FESTIVAL D'HIVER

20 février au 1<sup>er</sup> mars 2020 / Quartier des spectacles

## BARBEGAZI

FESTIVAL HIVERNAL DE SPORTS D'ACTION

7 et 8 mars 2020 / Esplanade du Parc olympique

## CHAMPIONNATS DU MONDE ISU DE PATINAGE ARTISTIQUE

COMPÉTITION SPORTIVE

16 au 22 mars 2020 / Centre Bell



© FREDDY ARCINIEGAS



© PATINAGE CANADA - DANIELLE EARL



© EVA BLUE

ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
FÊTE DES NEIGES DE MONTRÉAL	19 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2020	PARC JEAN-DRAPEAU, ÎLE SAINTE-HÉLÈNE
DANS LA CHAMBRE DES MERVEILLES	13 FÉVRIER 2019 AU 5 JANVIER 2020	POINTE-À-CALLIÈRE
ILLUMINART	21 FÉVRIER AU 3 MARS 2020	QUARTIER DES SPECTACLES
PAPILLONS EN LIBERTÉ	28 FÉVRIER AU 28 AVRIL 2020	JARDIN BOTANIQUE
ART SOUTERRAIN	2 AU 24 MARS 2020	CENTRE-VILLE
NUIT BLANCHE À MONTRÉAL	2 AU 3 MARS 2020	VIEUX-MONTRÉAL
IMPACT DE MONTRÉAL	13 AVRIL AU 6 OCTOBRE 2020	STADE SAPUTO
ÉCHO 67 - LA BIOSPHERE	27 AVRIL 2017 AU 31 MAI 2020	BIOSPHERE
MOMIES ÉGYPTIENNES	14 SEPTEMBRE 2019 AU 2 FÉVRIER 2020	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
LE CLUB DE HOCKEY CANADIEN	10 OCTOBRE 2019 AU 28 MARS 2020	CENTRE BELL
NUITS	26 SEPTEMBRE 2019 AU 7 MARS 2021	MUSÉE STEWART
LES INCAS... C'EST LE PÉROU !	27 NOVEMBRE 2019 AU 13 AVRIL 2020	POINTE-À-CALLIÈRE
LUMINOTHÉRAPIE	28 NOVEMBRE 2019 AU 26 JANVIER 2020	PLACE DES FESTIVALS
SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC	6 AU 22 DÉCEMBRE 2019	PLACE BONAVENTURE
CASSE-NOISETTE	12 AU 30 DÉCEMBRE 2019	PLACE DES ARTS
MONTRÉAL EN FÊTES	19 AU 31 DÉCEMBRE 2019	VIEUX-MONTRÉAL
IGLOOFEST	16 JANVIER AU 8 FÉVRIER 2020	QUAI JACQUES CARTIER, VIEUX-PORT
MONTRÉAL EN LUMIÈRE	20 FÉVRIER AU 1 <sup>er</sup> MARS 2020	QUARTIER DES SPECTACLES
LES RENDEZ-VOUS QUÉBEC CINÉMA	26 FÉVRIER AU 7 MARS 2020	CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE
CHAMPIONNATS DU MONDE ISU DE PATINAGE ARTISTIQUE	16 AU 22 MARS 2020	CENTRE BELL
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART (FIFA)	17 AU 29 MARS 2020	CENTRE-VILLE MÉTRO: MCGILL
PRINTEMPS NUMÉRIQUE	21 MARS AU 21 JUIN 2020	QUARTIER DES SPECTACLES

CONGRÈS - CONFÉRENCES - ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	PARTICIPANTS	LIEU
3 JANV.	5 JANV.	JOHN MOLSON SCHOOL OF BUSINESS – JEUX DU COMMERCE	800	HEC
10 JANV.	16 JANV.	JUDO – CHAMPIONNATS	400	CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU
7 FÉVR.	10 FÉVR.	CHEERLEADING – CHAMPIONNATS	2 340	STADE IGA
13 FÉVR.	16 FÉVR.	DANSE SPORTIVE – LA CLASSIQUE DU QUÉBEC	1 000	HÔTEL BONAVENTURE
16 FÉVR.	18 FÉVR.	ALLIED BEAUTY ASSOCIATION – CULTMALE	3 000	GRAND QUAI, VIEUX-PORT
25 FÉVR.	29 FÉVR.	ISAGENIX INTERNATIONAL-ULC CANADA CELEBRATION	2 000	PALAIS DES CONGRÈS
25 FÉVR.	27 FÉVR.	COOP FÉDÉRÉE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	800	CENTRE SHERATON
28 FÉVR.	1 <sup>er</sup> MARS	PLONGEON – FINA DIVING WORLD SERIES	300	PARC OLYMPIQUE
16 MARS	22 MARS	PATINAGE ARTISTIQUE – CHAMPIONNATS DU MONDE	1 000	CENTRE BELL
12 MARS	16 MARS	COSTUME-CON 38	1 000	HÔTEL BONAVENTURE
20 MARS	22 MARS	ATHLÉTISME – CHAMPIONNATS	500	COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD
25 MARS	26 MARS	INSPIRED MINDS – WORLD SUMMIT AI AMERICAS	1 250	PALAIS DES CONGRÈS
15 AVRIL	17 AVRIL	SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION – SIAL	1 200	PALAIS DES CONGRÈS

## ÎLE DE MONTRÉAL

Principaux chantiers pour les mois de décembre 2019 à février 2020

LES ENTRAVES ET ÉCHÉANCIERS SERONT DIFFUSÉS SUR LE SITE [quebec511.info](http://quebec511.info).



### SECTEUR DE L'ÉCHANGEUR DES AUTOROUTES 13 ET 40

Montréal  
(arrondissement Saint-Laurent)

#### Reconstruction et réparation de ponts d'étagement dans l'échangeur

- Fermeture d'une voie de l'autoroute 13 en direction sud
  - Fermeture d'une voie de l'autoroute 13 en direction nord
  - Fermetures partielles ou complètes de nuit ou de fin de semaine des autoroutes 13 ou 40
  - Fermetures partielles ou complètes de nuit ou de fin de semaine des voies de desserte de l'autoroute 40
  - Fermetures de nuit, de fin de semaine ou pour une période prolongée de bretelles dans le secteur de l'échangeur
  - Fermetures complètes de nuit du chemin Saint-François
  - Déviation et réduction de la largeur des voies des autoroutes 13 et 40
- Chantier en opération jusqu'en 2021



### AUTOROUTES 15, 20 ET 720 (ÉCHANGEUR TURCOT)

PROJET TURCOT

Montréal  
(arrondissement Le Sud-Ouest)

#### Bretelle de l'autoroute 15 nord vers l'autoroute 720 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2020

#### Bretelle de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 sud

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2020

#### Bretelle de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 nord

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2020

#### Bretelle de l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 720 est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2020

#### Sortie n° 62 - boul. De La Vérendrye/ av. de l'Église de l'autoroute 15 nord

- Fermeture complète
- Environ 6 semaines en 2020  
(dates à venir)



**AUTOROUTE 20  
(DU SOUVENIR)**  
PROJET TURCOT

**Montréal**  
(arrondissement Lachine)

Entrée de l'avenue Saint-Pierre  
vers l'autoroute 20 est

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2020



**AUTOROUTE 20  
ET ROUTE 138  
(ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE)**  
PROJET TURCOT

**Montréal**  
(arrondissement Lachine)

Bretelle de la route 138  
(pont Honoré-Mercier) à l'autoroute 20  
en direction est

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2020



**AUTOROUTE 20  
(DU SOUVENIR) ET  
BOULEVARD ANGRIGNON  
(ÉCHANGEUR ANGRIGNON)**  
PROJET TURCOT

**Montréal**  
(arrondissement de Lachine)

Échangeur Angrignon

- Fermeture de l'entrée de l'autoroute 20 ouest en provenance du boulevard Angrignon
- Jusqu'en 2020



**AUTOROUTE 40  
(FÉLIX-LECLERC)**

TRAVAUX DE MAINTIEN AU PONT  
DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

**Vaudreuil-Dorion et Senneville**

Gestion dynamique de la circulation  
jusqu'au printemps 2020

**En direction ouest  
(vers Vaudreuil-Dorion)**

- 3 voies ouvertes entre 14 h et 19 h les jours de semaine
- 2 voies ouvertes en dehors de cette période

**En direction est (vers Montréal)**

- 3 voies ouvertes de minuit jusqu'à midi et de 21 h jusqu'à 23 h 59
- 2 voies ouvertes en dehors de cette période



**FERMETURES COMPLÈTES  
DE NUIT OU DE FIN DE SEMAINE  
DE BRETelles DANS  
L'ÉCHANGEUR TURCOT.**

**CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT  
LE [turcot.gouv.qc.ca](http://turcot.gouv.qc.ca)  
ET LE [quebec511.info](http://quebec511.info)  
POUR CONNAÎTRE LES ENTRAVES.**

**MONTRÉAL  
QUÉBEC  
IERS MOI**

**EC /  
TS D  
ONTR**



Vérification de  
véhicules routiers  
Mandataire

Société de l'assurance  
automobile

Québec

**SUBVENTION TAXI OFFICIEL**  
EXCLUSIF CHEZ TOYOTA MONTRÉAL-NORD



## POURQUOI NOUS CHOISIR?

- ✔ **PRIX RÉDUIT EXCLUSIF**  
Rabais exclusif aux taxis de 10% sur toutes les pièces et/ou services
- ✔ **MANDATAIRE SAAQ**  
Faites votre inspection annuelle de la SAAQ sur place
- ✔ **CENTRE DE CARROSSERIE**  
Nous avons un centre de carrosserie sur place vous assurant que votre véhicule soit réparé selon les normes strictes de Toyota
- ✔ **LAVE-AUTO SUR PLACE**
- ✔ **GYM SUR PLACE GRATUIT**

**GARANTIE**  
**DU MEILLEUR PRIX**  
**TOYOTA MONTRÉAL-NORD**

Bas prix

Promotion

Répète



**APPELEZ-NOUS**  
**514 329-0909**



## CONTACTEZ-NOUS



6767 boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal-Nord, H1G 2V6



taxi@montrealnord.toyota.ca  
www.toyotamontrealnord.com